

964

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

CEREMONIE DE SIGNATURE
DU PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE LE MDSSN, LE PNUD
ET LA MISSION DE COOPERATION
LUXEMBOURGEOISE

DISCOURS DE MADAME LE MINISTRE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE

Fax : 823 66 73
Attention Mr Ousmane KA

JUILLET 2002

Monsieur le Chef de Mission ,

Monsieur le Représentant Résident du PNUD,

Monsieur le Directeur de Cabinet

Mesdames et Messieurs les ^{*Directeurs et chefs de Service*} ~~Chargés de Programme~~ et

~~Représentants d'Organisations Internationales,~~

Mesdames, Messieurs, Chers Invités

Notre pays, le Sénégal s'honore particulièrement de l'étroitesse des liens avec le Grand Duché de Luxembourg et des nombreuses marques de confiance entretenues entre les organisations du Nord et celles du Sud .

Dans cet élan de générosité et de compréhension mutuelle, nos deux pays se sont engagés dans une coopération fructueuse dont l'exemplarité des actions au plan bilatéral a permis depuis 1993, la réalisation d'importants projets contribuant à la lutte contre la pauvreté, notamment dans les secteurs prioritaires de la santé, de

l'hydraulique villageoise et l'assainissement, de l'éducation et de la coopération avec la société civile sur l'axe Dakar/Saint-Louis.

A ces importantes réalisations, il faut ajouter la reconstruction du marché Kermel à Dakar, projet arrivé à son terme en 2000.

Naturellement, la Coopération Luxembourgeoise a entrepris d'appuyer la politique gouvernementale en matière de jeunesse, de développement d'infrastructures rurales et de décentralisation, exaltant ainsi, au plan multilatéral, la qualité des relations entre nos deux peuples.

C'est dans ce contexte revigoré, que l'assistance technique du Luxembourg se déploie dans les secteurs du développement de notre pays, en trouvant par ailleurs, une expression accrue dans l'appui aux micro projets et à la consolidation du partenariat entre ONG sénégalaises et luxembourgeoises.

Avec une Aide Publique au Développement (APD) portée à plus de 0,7% du PIB, le Luxembourg s'érige en modèle tout en montrant de

façon explicite, son désir de renforcer la représentation luxembourgeoise au Sénégal.

Les récentes intempéries intervenues en janvier 2002 ont poussé le Luxembourg à mettre en place un fonds « micro projets 2002 » visant à appuyer le secteur de la micro finance et des Micro Petites Entreprises artisanales évoquant dans la valorisation des produits locaux et un fonds de solidarité avec la région Nord.

La cérémonie d'aujourd'hui constitue, à n'en point douter, un événement majeur dans la stratégie de réduction de la pauvreté, dont les contours, illustrés par le DSRP validé par le Gouvernement avec l'implication des différentes composantes de la population, marque, une fois de plus, l'effort des pays riches dans l'instauration d'un développement humain durable.

Il va sans dire, à travers ce geste éminemment apprécié par les populations – celles de la région du nord en particulier – et le Gouvernement du Sénégal, que les actions visées trouveront un

impact réel auprès des bénéficiaires, dans le sillage de l'intervention multiforme du PNUD.

En effet, l'expérience acquise par l'antenne du Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté de Saint-Louis sur le terrain constitue une rampe de lancement pour la mise en œuvre du fonds.

C'est pourquoi, au nom des populations et au nom du Gouvernement du Sénégal, je vous prie de trouver à travers ces propos l'intensité de notre profonde gratitude pour que vive la coopération entre le Luxembourg et le Sénégal.

Je vous remercie.